



RÉPUBLIQUE  
FRANÇAISE

Liberté  
Égalité  
Fraternité

**BOAMP.fr**

Bulletin officiel des annonces des marchés publics

## Avis de marché

Attention : les informations contenues dans l'extrait PDF peuvent dans certains cas ne pas présenter le texte intégral de l'annonce. Les extraits PDF des annonces du BOAMP ne constituent pas le format officiel, pour consulter le texte intégral au format officiel du présent avis, cliquez sur <https://www.boamp.fr/pages/avis/?q=idweb:26-26155>

Département(s) de publication : **35**

Annonce n° **26-26155**

Fournitures

---

### Section 1 - Identification de l'acheteur

**Nom et adresse officiels de l'organisme acheteur :** EFS BRETAGNE

**Correspondant :** MME FAGNEN Yvanna, Acheteur juriste

**Adresse :** Rue Pierre-Jean Pierre-Jean Gineste - CS 41146, 35000 RENNES CEDEX

**Coordonnées :**

**Téléphone :** 0223464878

**Courriel :** yvanna.fagnen@efs.sante.fr

**Adresse internet du profil d'acheteur :** <https://www.marches-publics.gouv.fr/entreprise>

### Section 2 - Description du marché

**Objet du marché :** La présente consultation a pour objet la fourniture d'étiquettes techniques adhésives code-barres (identification numérique) pour l'identification sécurisée des tubes de prélèvements. Ces étiquettes seront utilisées par le laboratoire de biologie moléculaire des groupes sanguins (LBMGS) situé à Brest, et les 6 laboratoires IHE du LBM EFS Bretagne : - Site de Brest Cavale Blanche - Site de Lorient

**Lieu d'exécution et de livraison :** 12 rue de la Frébardière, 35000 Rennes

### Section 3 - Caractéristiques du marché

**Caractéristiques principales :** La présente consultation a pour objet la fourniture des étiquettes adhésives code-barres (identification numérique) pour l'identification sécurisée des tubes de prélèvements. Ces étiquettes seront utilisées par le laboratoire de biologie moléculaire des groupes sanguins (LBMGS) situé à Brest, et les 6 laboratoires IHE du LBM EFS Bretagne : - Site de Brest Cavale Blanche - Site de Lorient - Site de Quimper - Site de Rennes - Site de Saint Briec - Site de Vannes. Le lieu de livraison est au magasin régional : 12 rue de la Frébardière à Rennes

**Quantités (fournitures et services), nature et étendue (travaux) :** Le montant estimé du marché est de 49 011,62€ HT sur 4 ans (les quantités estimatives sont dans le DQE). L'accord-cadre sera conclu sans montant minimum et avec seulement un maximum de 70 000€ HT sur toute la durée du contrat (reconductions comprises).

**Refus des variantes.**

### Section 4 - Durée du marché ou délai d'exécution

48 mois à compter de la notification du marché.

Le marché public prend effet à compter de sa date de notification, pour une durée ferme de 12 mois. A l'issue de la première période, le marché public est reconductible tacitement 3 fois pour une période de 12 mois, selon les dispositions du présent document. Dans l'hypothèse où le RPA décide de ne pas reconduire le marché public, il en informe le Titulaire par courrier avec accusé de réception au plus tard 3 mois avant l'échéance. Le Titulaire ne pourra renoncer à la reconduction notifiée par l'EFS.

## Section 5 - Conditions relative au marché

**Modalités essentielles de financement et de paiement et/ou références aux textes qui les réglementent :** Financement sur le budget propre de l'EFS. Les prix sont définis dans le BPU (en euros HT et en euros TTC). La TVA est appliquée au taux légal en vigueur le jour de la livraison. Les prix sont franco de port et d'emballage et comprennent les coûts afférents aux fournitures. Les prix sont révisibles annuellement à la date anniversaire du contrat selon la formule et les indices prévus au contrat (article 2.14.2 de l'AE valant CCP). Une avance peut être accordée selon les conditions définies aux articles R.2191-3 à R.2191-10 et R.2191-15 à R.2191-18 du code de la commande publique. Le taux sera de 10%. Après exécution de chaque bon de commande, le titulaire doit transmettre sa facture via CHORUS PRO (l'AE valant CCP définit les mentions obligatoires devant y figurer). Le délai de paiement de l'EFS est de 60 jours maximum à compter de la date de réception de la facture. Le défaut de paiement dans le délai susmentionné donne droit au versement d'une indemnité forfaitaire pour frais de recouvrement d'un montant forfaitaire de 40 euros et fait courir de plein droit, et sans autre formalité, des intérêts moratoires au bénéfice du Titulaire. Ils courent à partir du jour suivant l'expiration du délai global jusqu'à la date de mise en paiement du principal incluse. Le taux des intérêts moratoires est égal au taux d'intérêt de la principale facilité de refinancement appliquée par la Banque Centrale Européenne à son opération de refinancement principal la plus récente avant le premier jour calendaire du semestre de l'année civile au cours duquel les intérêts moratoires ont commencé à courir, augmenté de huit points. Le Titulaire ne pourra, en aucun cas, se prévaloir d'un retard de paiement, pour suspendre ou interrompre l'exécution des prestations qui lui incombent en application du présent marché public.

**Forme juridique que devra revêtir le groupement d'entrepreneurs, de fournisseurs ou de prestataires de services :** Aucune forme de groupement n'est imposée ni au stade de la présentation de la candidature et/ou de l'offre ni au stade de l'attribution du marché.

**Unité monétaire utilisée, l'euro.**

**Les candidatures et les offres seront entièrement rédigées en langue française ainsi que les documents de présentation associés.**

## Section 6 - Justifications à produire quant aux qualités et capacités du candidat

**Documents à produire obligatoirement par le candidat, à l'appui de sa candidature :**

- Copie du ou des jugements prononcés, si le candidat est en redressement judiciaire
- Déclaration sur l'honneur du candidat attestant qu'il est en règle, au cours de l'année précédant celle au cours de laquelle a lieu le lancement de la consultation, au regard des articles L. ;5212-1, L. 5212-2, L. 5212 5 et L. 5212-9 du code du travail, concernant l'emploi des travailleurs handicapés
- Si le candidat est établi en France, une déclaration sur l'honneur du candidat justifiant que le travail est effectué par des salariés employés régulièrement au regard des articles L. ;1221-10, L. 3243-2 et R. 3243-1 du code du travail (dans le cas où le candidat emploie des salariés, conformément à l'article D. 8222-5-3° du code du travail)
- Si le candidat est établi ou domicilié à l'étranger, une déclaration sur l'honneur du candidat attestant qu'il fournit à ses salariés des bulletins de paie comportant les mentions prévues à l'article R. 3243-1 du code du travail, ou des documents équivalents

## **Documents à produire à l'appui des candidatures par le candidat, au choix de l'acheteur public :**

- Déclaration concernant le chiffre d'affaires global et le chiffre d'affaires concernant les fournitures, services ou travaux objet du marché, réalisés au cours des trois derniers exercices disponibles
- Déclaration appropriée de banques ou preuve d'une assurance pour les risques professionnels
- Présentation d'une liste des principales fournitures ou des principaux services effectués au cours des trois dernières années, indiquant le montant, la date et le destinataire public ou privé. Les livraisons et les prestations de services sont prouvées par des attestations du destinataire ou, à défaut, par une déclaration de l'opérateur économique
- Certificats de qualifications professionnelles. La preuve de la capacité du candidat peut être apportée par tout moyen, notamment par des certificats d'identité professionnelle ou des références de travaux attestant de la compétence de l'opérateur économique à réaliser la prestation pour laquelle il se porte candidat
- Certificats établis par des services chargés du contrôle de la qualité et habilités à attester la conformité des fournitures par des références à certaines spécifications techniques. Il est accepté d'autres preuves de mesures équivalentes de garantie de la qualité produites par le candidat, si celui-ci n'a pas accès à ces certificats ou n'a aucune possibilité de les obtenir dans les délais fixés
- Echantillons, descriptions et/ou photographies des fournitures
- En cas de marché public ou d'accord-cadre passé pour les besoins de la défense, et si l'objet ou les conditions du marché le justifient, renseignements relatifs à l'habilitation préalable du candidat, ou à sa demande d'habilitation préalable, en application des articles R. 2311-1 et suivants du code de la défense, relatifs à la protection du secret de la défense nationale
- Document prouvant que le candidat dispose d'une autorisation spécifique ou est membre d'une organisation spécifique pour pouvoir fournir, dans leur pays d'origine, le service concerné
- Formulaire DC1, Lettre de candidature - Habilitation du mandataire par ses co-traitants (disponible à l'adresse suivante : <http://www.economie.gouv.fr/daj/formulaires-declaration-du-candidat>)
- Formulaire DC2, Déclaration du candidat individuel ou du membre du groupement (disponible à l'adresse suivante : <http://www.economie.gouv.fr/daj/formulaires-declaration-du-candidat>)
- Si les documents fournis par le candidat ne sont pas établis en langue française, ils doivent être accompagnés d'une traduction en français, certifiée conforme à l'original par un traducteur assermenté

## **Documents à produire obligatoirement par l'attributaire, avant la signature et la notification du marché public ou de l'accord-cadre (formulaire NOT11) :**

- Les pièces prévues aux articles D. 8222-5 ou D. 8222-7 et D. 8222-8 du code du travail
- Si l'attributaire est établi en France, les attestations et certificats délivrés par les administrations et organismes compétents prouvant qu'il a satisfait à ses obligations fiscales et sociales ou un état annuel des certificats reçus
- Si l'attributaire est établi dans un Etat autre que la France, un certificat établi par les administrations et organismes du pays d'origine. Lorsqu'un tel certificat n'est pas délivré par le pays concerné, il peut être remplacé par une déclaration sous serment, ou dans les Etats où un tel serment n'existe pas, par une déclaration solennelle faite par l'intéressé devant l'autorité judiciaire ou administrative compétente, un notaire ou un organisme professionnel qualifié du pays
- Si les documents fournis par le candidat ne sont pas établis en langue française, ils doivent être accompagnés d'une traduction en français, certifiée conforme à l'original par un traducteur assermenté

**Commentaire sur les justifications :** Dans le cadre de la remise de l'offre, le titulaire doit fournir des échantillons définis dans l'annexe 1 au RC. En outre les modalités de remise de ses échantillons sont

définies à l'article 2.4 du RC. Ces échantillons doivent impérativement être remis avant la date limite de remise des offres, sous peine d'irrégularité de l'offre.

## Section 7 - Critères d'attribution

**Offre économiquement la plus avantageuse appréciée en fonction des critères énoncés ci-dessous avec leur pondération :**

- Valeur technique (50 points ) avec les sous-critères suivants : Sous-critère n°1 : Qualité des échantillons remis : 20 points. Sous-critère n°2 : Qualité technique des étiquettes au regard des spécifications techniques attendues (dimension, couleur, etc.) : 15 points Sous-critère n°3 : Performance et pertinence du plan de continuité d'activité appréciée au regard de la réponse du candidat notamment dans le cadre du chapitre 3 du cadre de réponse : 9 points Sous-critère n°4 : Performance et pertinence du processus de la commande jusqu'à la livraison appréciée au regard de la réponse du candidat notamment dans le cadre du chapitre 4 du cadre de réponse : 6 points : 50%
- Critère Prix (40points ) : Le prix apprécié au regard du DQE figurant dans le bordereau des prix unitaires (annexe financière à l'AE) : 40%
- Critère environnemental (10 points) : La valeur environnementale appréciée au regard de la réponse figurant au chapitre 1 du cadre de réponse : 10%

## Section 8 - Mode de passation du marché

Type de procédure : procédure adaptée

## Section 10 - Conditions de délai

Date limite de réception des offres : 23/04/2026 à 17:00

Délai minimum de validité des offres : 6 mois à compter de la date limite de réception des offres.

## Section 11 - Autres renseignements

Numéro de référence attribué au marché par le pouvoir adjudicateur / l'entité adjudicatrice : EFSBRET894

## Section 12 - Adresses complémentaires

Adresse à laquelle les offres/candidatures/demandes de participation doivent être envoyées :

Coordonnées :

Poste :

**Conditions de remise des offres ou des candidatures :** Candidature et offre remises par voie électronique. Seuls les échantillons d'étiquettes attendus sont remis physiquement selon les modalités de l'article 2.4 du RC.

## Section 14 - Informations complémentaires

---

Date d'envoi du présent avis à la publication : 13/03/2026